

**2008-10-06 :** Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M<sup>me</sup> la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M<sup>mes</sup> Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard, Simon Boucher et \*Léo Benoit. Le conseiller François Biron est absent.

M<sup>me</sup> la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière fait suite à l'ouverture de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

### **ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR** \_\_\_\_\_

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

### **PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI** \_\_\_\_\_

**08-1001 :** **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2008**

La conseillère Patricia Blais propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre dernier tel que présenté.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1002 :** **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2008**

Le conseiller Patrice Pinard propose que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2008 soit approuvé.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée par les membres du Conseil relativement au suivi des séances du Conseil.

### **DEMANDES SPÉCIALES** \_\_\_\_\_

Les membres de l'assistance ne présentent aucune demande à cette période de la séance.

### **RÉGLEMENTATION** \_\_\_\_\_

**08-1003 :** **ADOPTION – Règlement n° 79-2 sur la circulation des véhicules hors route**

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu une copie du projet de règlement n° 79-2 et confirment en avoir pris connaissance. Une dispense de lecture est donc demandée.

Il est proposé par le conseiller Simon Boucher que le Conseil adopte le règlement n° 79-2 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **DÉCISIONS** \_\_\_\_\_

**08-1004 : Journée Normand-Maurice**

Le conseiller Léo Benoit prend son siège durant les délibérations de ce point de l'ordre du jour.

Le conseiller Patrice Pinard propose qu'une récompense de 20 \$ soit accordée à chaque jeune bénévole qui participera à la collecte des RDD lors de la journée Normand-Maurice. Cette somme servira à défrayer une partie des coûts d'entrée d'une activité de sortie qui sera organisée par le technicien en loisirs, Marc Voyer, en collaboration avec le Club Optimiste de Sainte-Clotilde. Les jeunes participants devront signifier leur participation à Marc Voyer pour être admissible à cette promotion. Le nombre de participants est limité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1005 : Demande de retrait de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources**

Le conseiller Patrice Pinard propose que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton avise la Régie Intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources de son intention de se retirer de l'entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1006 : Adoption du budget 2009 de la Régie d'élimination des matières résiduelles des Sources (RÉIMR)**

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources est entrée en fonction le 24 février 2007;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 602 et suivants du Code municipal, la Régie a adopté un budget pour l'exercice financier 2009 lors de l'assemblée régulière tenue le 23 septembre 2008;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton est membre de la Régie;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, ce budget a été transmis pour adoption aux municipalités membres de la Régie;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires totales de la Régie pour l'année 2009 s'élèvent au montant de soixante-cinq mille six cent vingt-deux dollars (65 622 \$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard :

- QUE la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton adopte le budget de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources préparé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009;
- QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1007 : Nettoyage de divers fossés**

Le conseiller Léo Benoit propose que des travaux de nettoyage de fossés dans divers rangs soient autorisés de même que le rehaussement d'un couvercle de trou d'homme face au 10 de la route 122. Ces travaux seront effectués en régie interne par un entrepreneur local à taux horaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1008 : Demande au MTQ pour le nettoyage de fossés le long de la route 122**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose qu'une demande soit acheminée au Ministère des Transports pour le nettoyage d'une partie des fossés longeant la route 122, particulièrement à l'intérieur de la zone de 50 km/heure.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1009 : Transfert du contrat de déneigement des édifices publics**

Monsieur Normand Grégoire désire céder les deux dernières années de son contrat de déneigement des édifices publics à Monsieur Marcel Camirand et ce dernier s'engage à faire les travaux aux mêmes conditions.

Il est proposé par le conseiller Léo Benoit que le contrat pour le déneigement des édifices publics pour les saisons 2008-2009 et 2009-2010 soit transféré à M. Marcel Camirand selon les mêmes conditions. La mairesse Marie Désilets et la directrice générale Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le contrat avec le nouveau contractant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1010 : Épandage de gravier sur la rue Bournival**

Le conseiller Simon Boucher propose que l'épandage de deux voyages de gravier soit autorisé sur la rue Bournival.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1011 : Déplacement de la haie de cèdres vers le site d'entreposage des matériaux pour la voirie municipale**

Le conseiller Patrice Pinard propose que la haie de cèdres qui limite l'ancien terrain du 15 route 122 soit déplacée pour servir d'écran visuel devant le site d'entreposage des matériaux qui servent aux travaux d'entretien en voirie municipale près du garage municipal. Les travaux d'excavation et de transplantation seront effectués par Les Entreprises Excavoie inc. au taux horaire de 65 \$, plus taxes. De plus, la municipalité devra fournir les services d'un travailleur pour seconder l'entrepreneur dans ces travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1012 : Remplacement du gardien d'enclos pour le reste de l'année 2008**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que suite au décès de la gardienne d'enclos, M<sup>me</sup> Nicole Chicoine, son conjoint, M. Jean-Guy Moisan soit nommé pour compléter le mandat d'ici la fin de l'année en cours.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1013 : Formation pour la directrice générale**

La conseillère Patricia Blais propose que la directrice générale soit autorisée à assister à deux formations Web données par PG Govern au coût de 100 \$ chacune, plus taxes ainsi qu'à une formation offerte par l'ADMQ au coût de 160 \$, plus taxes, incluant le repas du midi. Les frais de déplacement reliés à cette dernière formation qui se tiendra à Princeville sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1014 : Formation pour l'inspecteur**

Le conseiller Léo Benoit propose que l'inspecteur en bâtiments soit autorisé à suivre la formation offerte par la COMBEQ portant sur la jurisprudence récente en matière d'inspection et de travaux municipaux. Le coût de l'inscription est fixé à 185 \$ plus taxes et inclut le repas du midi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1015 : Installation de fermettes automatiques sur les conteneurs métalliques de matières résiduelles**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que soit fait l'achat de 21 fermettes automatiques à être installés sur les conteneurs métalliques de matières résiduelles desservant les résidences des rues et chemins privés. Le coût de ces fermettes est de 157,13 \$ chacun. L'installation sera faite par les employés de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1016 : Nettoyage des égouts**

Le conseiller Simon Boucher propose que le nettoyage du réseau d'égout soit autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1017 : Paiement des travaux de pavage du rang Bord-de-l'Eau**

La conseillère Patricia Blais propose que le paiement de la facture présentée par Pavage Veilleux inc. soit autorisé en retenant un montant équivalent à 10 % qui sera versé suite à l'approbation définitive des travaux du rang Bord-de-l'Eau.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1018 : Paiement de la 2<sup>e</sup> tranche de la contribution pour la Sûreté du Québec**

Le conseiller Léo Benoit propose que le paiement de la deuxième tranche de la contribution pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 45 880 \$ soit autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1019 : Achat d'une machine pour maïs à éclater**

Cette décision est reportée à la prochaine séance.

**08-1020: Nomination d'un responsable de l'activité Reconnaissance des bénévoles 2009**

Le conseiller Léo Benoit propose que M. Simon Boucher soit nommé responsable de l'activité Reconnaissance des bénévoles qui se tiendra durant la semaine de l'Action bénévole en 2009.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1021 : Nomination d'un responsable de l'activité de distribution des arbres 2009**

La conseillère Patricia Blais propose que M. Simon Boucher soit nommé responsable de l'activité de distribution des arbres qui aura lieu en 2009.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1022 : Allocation d'un budget pour l'activité du souper des Fêtes 2008**

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un montant de 800 \$ soit alloué pour l'activité du Souper des Fêtes 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1023 : Allocation d'un budget pour l'activité Halloween**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que la somme de 400 \$ soit réservée pour les activités reliées à la Fête de l'Halloween, notamment pour l'achat de bonbons et pour les prix en argent qui seront remis dans le cadre du concours pour les maisons décorées.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1024 : Rue Privée route Gélinas – Demande pour facturation annuelle de l'entretien d'été**

Le conseiller Léo Benoit propose que suite à la demande de la majorité des propriétaires de la rue privée de la route Gélinas, le Conseil prépare une entente pour l'entretien d'été de ladite rue et procède à une facturation annuelle sur le compte de taxes, tout comme cela se produit déjà pour l'entretien d'hiver.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**CORRESPONDANCE**

---

La CPTAQ reconnaît la conformité de la déclaration présentée par M. Stéphane Isabelle et informe Société JG Lefebvre que son dossier sera retourné sans autre avis si les documents demandés ne lui ont pas été transmis dans le délai prescrit.

La MRC d'Arthabaska nous a transmis le sommaire du rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et nous informe de l'entrée en vigueur du règlement numéro 231.

La centrale d'appel d'urgence Chaudière/Appalaches (CAUCA) demande à la municipalité de conclure des ententes de services avec les nouvelles compagnies de télécommunications présentes sur notre territoire afin que ces compagnies perçoivent les sommes relatives aux services 9-1-1 et que ces sommes soient acheminées à la centrale d'urgence.

Le reste de la correspondance du mois est d'ordre général et est laissé à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

**ADOPTION DES COMPTES**

---

08-1025 :

**Adoption des comptes**

La conseillère Patricia Blais propose l'adoption des comptes dont la liste apparaît ci-après et qui totalisent 622 808,32 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

<b>NO</b>	<b>DESTINATAIRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
2161	ANNULÉ		-73.15
2196	PAVAGE VEILLEUX INC.	RANG BORD-DE-L'EAU	65 520.59
2197	JOHANY GIROUARD	SALAIRE SOCCER	61.25
2198	CJS OUEST-ARTHABASKA	REMB. SUBV. SOLID. JEUN.	200.00
2199	SSJB CENTRE-DU-QUÉBEC	MATÉRIEL FÊTE NATIONALE	27.50
2200	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	897.98
2201	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRES	147.94
2202	COMITÉ ADOS STE-CLO	REMB. SUBVENTION DU CRÉ	80.00
2203	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC...	3 017.32
2204	MARC VOYER	FRAIS DE DÉPLACEMENT	376.57
2205	MARIE DÉSI LETS	FRAIS DÉPL. ET CONGRES	830.32
2206	PETITE CAISSE	TIMBRES, FLEURS...	257.15
2207	PAVAGE VEILLEUX INC.	RANG BORD-DE-L'EAU	57 807.47
2208	ALARME 2200 INC.	ENTRETIEN SYST. ALARME	95.94
2209	LÉO BENOIT	DÉPENSES CONGRÈS	551.64
2210	BIOLAB	ANALYSES D'EAU	270.26
2211	SIMON BOUCHER	FRAIS DÉPL. ET CONGRES	623.10
2212	BUROPRO	MAT. PROGR. AUTOMNE	135.39
2213	CENTRE DE L'AUTO LDS	ENTRETIEN CAMION	45.10
2214	CONSTRUCTION DJL INC.	ASPHALTE FROID	5 238.53
2215	CONTRO LECTRIC ENR.	ENTR. C. COM.. + LUM. RUES	955.29
2216	DISTRIB. R. LACHAPELLE	PRODUITS D'ENTRETIEN	172.12
2217	DURA-LIGNES	MARQUAGE CHAUSSÉE	7 417.18
2218	ÉPICERIE JULIEN RICARD	ACHAT BUFFETS	100.14
2219	EXCAVATION G. DESLANDES	NIVELEUSE	2 398.61
2220	EXPRESS MAG	ABON. MAGAZINE BIBLIO	84.66
2221	FROMAGERIE LEMAIRE	ACHAT BUFFETS	27.42
2222	GARAGE IRVING	CARBURANT VÉHICULES	266.02
2223	NORMAND GRÉGOIRE	PELOUSE ANCIEN PONT	50.00
2224	MARLÈNE LANGLOIS	FRAIS DÉPLACEMENT	86.10
2225	JOSIANE LEMIRE	REMB. COUCHES DE COTON	243.54
2226	ENTREPRISES EXCAVOIE	TRAVAUX DIVERS	1 247.26
2227	LES ENTREPRISES BAILEY	FAUCHAGE BORDS ROUTES	11 992.96
2228	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	961.92
2229	IMPRES. MULTI-RAPIDES	IMPR. MESSENGER + AFFICHE	792.66
2230	MEGABURO	PAP. + ENTR. PHOTOC.	319.84
2231	MINISTRE DES FINANCES	PERMIS PRÉP. REPAS	277.00
2232	MUN. VILLAGE BON-CONSEIL	FORMATION+INTERVENTION	1 220.40
2233	NETTOYAGE NORM-AL ENR.	ENTRETIEN HOTTE CUISINE	361.20
2234	PAVAGE VEILLEUX INC.	PAV. RG BORD-DE-L'EAU	410 462.98
2235	SCA DES BOIS-FRANCS	STORES ET MOULURES	3 091.42
2236	SMITH ASPHALTE INC.	RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ	9 455.69
2237	SOC. CAN. DES POSTES	MESSENGER + PROG.AUTOM.	301.59
2238	TÉLÉPHONE GUÈVREMONT	TÉLÉPHONES	322.01
2239	THOMAS CAYA (1992) INC.	ENTR. ET PETITS OUTILS	220.71
2240	TRAITEMENT J'M L'EAU	MDISES AQUE. ET C. COMM.	145.33
2241	MINISTRE DES FINANCES	CONTRIBUTION SQ	45 880.00
2242	LISE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	97.76
2243	MARIELLE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	299.01
2244	CASCADES RÉCUPÉRATION	MAT. RÉSIDUELLES SEPT.	5 923.39
2245	DURA-LIGNES	MARQUAGE LA CHAUSSÉE	3 103.95
2246	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	868.92
2247	MINISTRE DU REVENU	REMISES MENSUELLES	3 970.66
2248	PETITE CAISSE	ACHAT BUFFETS	150.05

2249	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (N)	830.16
2250	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES ( R)	1 000.02

**TOTAL DES COMPTES** **651 208.87**

### DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES

<b>NO</b>	<b>DESTINATAIRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
545	JOANNE ALLARD	SALAIRE	320.55
546	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.98
547	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	373.65
548	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
549	MONIQUE BOURN I VAL	SALAIRE BUFFETS	154.98
550	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	85.21
551	CLAIRE LEMIRE	SALAIRE BUFFETS	140.06
552	PAULINE PRÉCOURT	SALAIRE BUFFETS	119.51
553	ÉLISABETH BOUCHER	SALAIRE SOCCER	91.88
554	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
555	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
556	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
557	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	320.24
558	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
559	MONIQUE BOURNI VAL	SALAIRE BUFFETS	64.98
560	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	93.78
561	PAULINE PRÉCOURT	SALAIRE BUFFETS	70.13
562	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
563	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
564	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
565	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	298.53
566	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
567	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
568	JOANNE ALLARD	SALAIRE	424.49
569	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
570	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	294.19
571	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
572	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	122.87
573	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
574	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
575	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
576	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	363.65
577	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.60
578	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	128.68
579	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES</b>			<b>11 599.45</b>

**GRAND TOTAL** **662 808.32**

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

*Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.*

## **VARIA**

---

Le conseiller Léo Benoit nous dresse un bref compte-rendu des ateliers auxquels il a assisté lors du congrès de la FQM qui a eu lieu les 26, 27 et 28 septembre derniers.

Il est également question de la rencontre concernant la fourniture d'Internet Haute-vitesse aux résidents qui sont hors de portée par le fournisseur local. Cette rencontre a permis de conclure que la création d'un système communautaire de télécommunication sur le territoire serait la solution à envisager. Cette solution, qui implique l'achat d'équipements de réception et la fourniture du service Internet Haute-Vitesse par la municipalité, oblige la municipalité à facturer directement aux abonnés les coûts du service du fournisseur Internet de même que les coûts d'installation et de la location de l'appareil de réception.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Léo Benoit qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté pour adoption, un règlement prévoyant la création d'un système communautaire de télécommunication sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton en vue de la fourniture du service Internet Haute-vitesse et les conditions de son utilisation.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question n'est soulevée par les membres de l'assistance.

Les conseillers Léo Benoit et Patricia Blais déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Sur ce, le conseiller Patrice Pinard propose la levée de la séance à 21 h 55. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire,

---

Marie Désilets

---

Marlène Langlois

